

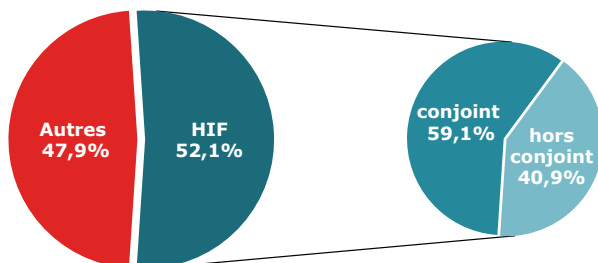
D'après les procédures de police et de gendarmerie, en 2015, hors attentats, plus d'un homicide de femme sur deux est le fait d'un membre de sa famille

Les femmes victimes d'homicides sont victimes d'homicides intrafamiliaux dans plus d'un cas sur deux et conjugués dans 30% des cas

En 2015, hors attentats¹, 286 femmes ont été victimes d'homicides. Parmi elles et d'après les informations sur les personnes suspectées dans ces procédures, 149 ont été victimes d'homicides intrafamiliaux (voir définition), soit 52,1% d'entre elles [1]. Les homicides conjugués représentent 30,8% des homicides de femmes et les homicides intrafamiliaux hors conjoint 21,3%.

Selon l'ONUCD², il s'agit d'une caractéristique clé des homicides de femmes. En effet, dans le monde, les homicides intrafamiliaux constituent 47% des homicides de femmes contre 6% des homicides d'hommes. Ainsi, alors que les femmes représentent 20% des victimes d'homicides, elles constituent deux tiers des victimes d'homicides intrafamiliaux.

1 Type de relations des victimes de l'homicide avec la personne mise en cause



Champ : Femmes, France entière, 2015 (date de fait)

Source : SSMSI - Base des victimes de crimes ou délits 2015, traitement ONDRP

Les homicides conjugués à l'origine de près de la totalité des homicides intrafamiliaux chez les femmes de 15-35 ans

En 2015, les conjoints sont suspectés pour 59,1% des homicides de femmes dans le cadre intrafamilial. Les homicides conjugués constituent la quasi-totalité (96%) des homicides intrafamiliaux pour les femmes de 15 à 35 ans et 88% des homicides intrafamiliaux pour les femmes de 36 à 55 ans. Ces catégories d'âge sont donc mécaniquement surreprésentées parmi les femmes victimes de leurs conjoints. Pour les femmes de plus de 55 ans, la part des homicides pour lesquels le conjoint est suspecté est supérieure à 50% (55%).

Les femmes de moins de 15 ans sont surreprésentées parmi les victimes d'homicide intrafamilial (HIF) hors conjoint. En effet, elles constituent plus de 50% (53%) des victimes de HIF hors conjoint contre 17% de la population d'étude [2]. Cela est dû à deux effets : la faible part des HIF hors conjoint chez les 15-35 ans et les 36-55 ans et l'absence d'homicides conjugués pour cette catégorie d'âge, qui découle de sa définition³. Les plus de 55 ans sont également surreprésentés parmi les victimes de HIF hors conjoint. Elles constituent en effet 37% des victimes de HIF hors conjoint soit 3 points de plus que leur part dans la population d'étude.

Près des trois quart des homicides de femmes en milieu rural⁴ ont lieu dans le cadre intrafamilial

En 2015, en milieu rural, les personnes suspectées pour homicide de femmes sont dans près de trois cas sur quatre des membres de la famille (73%) de la victime lorsqu'elle est une femme. Pour ce type d'homicide, dans près d'un cas sur deux son conjoint est suspecté et, dans près d'un cas sur quatre, il s'agit d'un autre membre de sa famille.

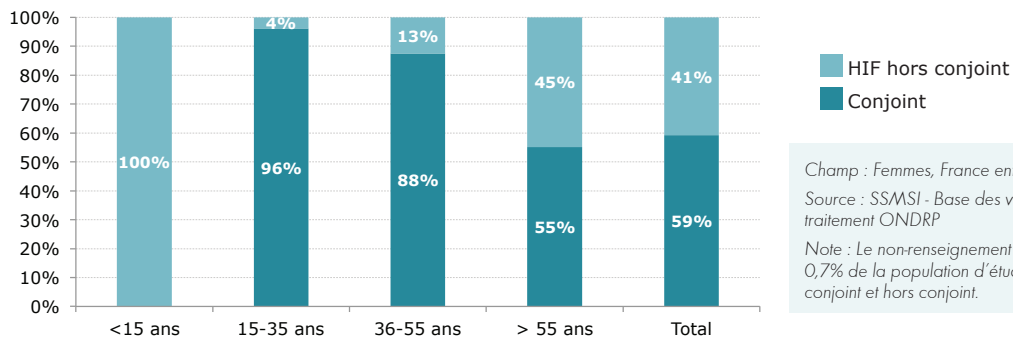
(1) En 2015, deux femmes ont été victimes d'homicides lors des attentats de janvier et 51 lors des attentats de novembre. Elles ont été exclues de l'analyse afin de ne pas biaiser les résultats.

(2) Global Study on Homicide, 2013.

(3) Les femmes de moins de 15 ans victimes d'homicide intrafamilial ne peuvent, sauf exception, du fait de leur âge, avoir de conjoint ou d'ex conjoint au sens légal.

(4) L'Insee définit une commune rurale comme une commune n'appartenant pas à une unité urbaine. Pour la définition d'unité urbaine se conférer à l'encadré « Sources et définitions ».

2 Répartition des types d'homicides intrafamiliaux selon l'âge



Champ : Femmes, France entière, 2015 (date de fait)

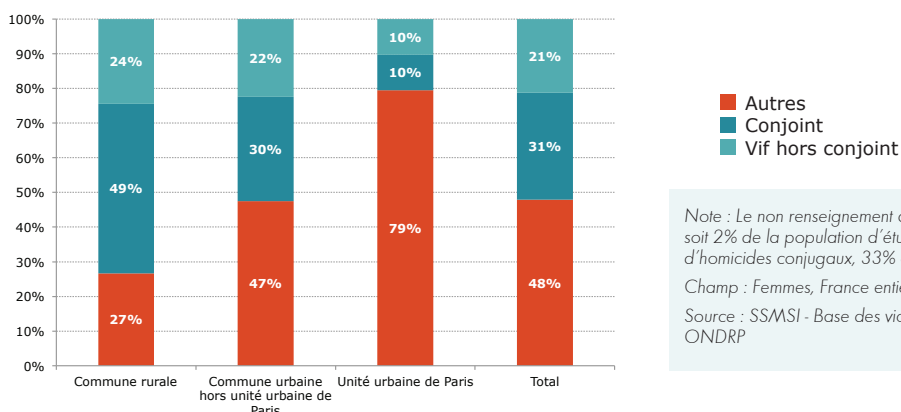
Source : SSMSI - Base des victimes de crimes ou délits 2015, traitement ONDRP

Note : Le non-renseignement ne concerne que deux individus, soit 0,7% de la population d'étude. Il se décline de manière égale entre conjoint et hors conjoint.

Dans les communes urbaines, hors Paris, les homicides intrafamiliaux représentent plus d'un homicide de femme sur deux (52 %). Ce sont en effet dans 30% des cas des homicides conjugaux et dans 22% des cas un homicide intrafamilial hors conjoint.

A Paris, la proportion d'homicides de femmes dans le cadre intra familial est moindre. En effet, les homicides intrafamiliaux représentent seulement 20% des homicides de femmes et se répartissent de manière égale entre homicides conjugaux (10 %) et homicides intrafamiliaux hors conjoint (10 %) [3]..

3 Répartition des types de relations de la victime à la personne suspectée selon la taille urbaine



Note : Le non renseignement de la taille urbaine représente 6 observations, soit 2% de la population d'étude, et se répartit de la façon suivante : 50% d'homicides conjugaux, 33% de HIF hors conjoint et 17% d'autres.

Champ : Femmes, France entière, 2015 (date de fait)

Source : SSMSI - Base des victimes de crimes ou délits 2015, traitement ONDRP

Sources et définitions

Source

Chaque année, le service statistique ministériel de la sécurité intérieure produit une « Base des victimes de crimes ou de délits » à l'aune des infractions pénales constatées. Les infractions pénales sont enregistrées suite à une plainte déposée par une victime, à un signalement, un témoignage, un délit flagrant, une dénonciation, etc., mais aussi sur l'initiative des forces de sécurité⁵.

Définitions

Les homicides volontaires :

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) définit un homicide volontaire comme étant la mise à mort d'une personne par une autre personne (élément objectif), cet acte doit être contraire à la loi (élément juridique) et l'auteur doit avoir eu l'intention de tuer ou de blesser gravement la victime (élément subjectif)⁶. Cette définition, retenue par l'ONDRP, inclut les meurtres, les assassinats, les meurtres de mineurs de moins de 15 ans et les violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Les homicides intrafamiliaux :

Les homicides conjugaux et intrafamiliaux hors conjoint sont composés des homicides par partenaires intimes et de ceux commis entre membres de la même famille⁷. Les homicides entre partenaires intimes correspondent aux meurtres de son (sa) conjoint(e), actuel ou ancien. Le terme partenaire inclut les couples mariés, pacsés, ou vivants en union libre. Les homicides intrafamiliaux hors conjoint englobent des homicides par ascendants ou descendants (parricide et infanticides), des fraticides,

des meurtres de grands-parents ou de petits enfants, ou encore des homicides de personnes liées familialement à l'auteur par alliance comme l'homicide de son beau-frère. Dans la « base des victimes de crimes ou délits » sont retenus comme des violences intrafamiliales, les faits constatés dont la NATINF (nature d'infraction) utilisée pour qualifier l'affaire indique explicitement le lien entre la victime et le suspect ou lorsque les descripteurs de tels liens sont renseignés dans le logiciel de rédaction des procédures.

Unité urbaine :

Les unités urbaines sont les communes (ou un ensemble de communes) présentant une zone de bâti continu, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions, et qui regroupent au moins 2 000 habitants.

Suspect :

La notion de suspect retenue pour qualifier la personne décrite comme étant à l'origine de l'infraction renvoie à différents statuts dans la « base des victimes des crimes et délits ». Il peut s'agir de la personne désignée comme auteur de l'infraction par la victime lorsque celle-ci dépose plainte, de la personne suspectée par les forces de l'ordre au moment de la constatation de l'infraction ou de la personne mise en cause si l'affaire est élucidée (au sens « policier » et non judiciaire). En revanche et comme dans toutes les données issues des procédures de police et de gendarmerie, il ne peut s'agir de l'auteur au sens de la responsabilité pénale puisque les informations liées au jugement et à l'éventuelle condamnation ne sont pas disponibles à ce stade de la procédure.

(5) Les homicides du rapport *Insécurité et délinquance en 2016 : premier bilan statistique*, Interstat, 2017.

(6) ONUDC, (2013), *Global Study on Homicide, Trends / Contexts / Data*

(7) Cette notion n'existe pas en tant que telle en droit.